Février 2019 / N° 82

INVESTIR AU CAMEROUN

GRANDS CHANTIERS
AGRICULTURE
ENERGIE
MINES
INDUSTRIE
SERVICES
FINANCE

L'ÉLEVAGE AU CAMEROUN

La résilience des éleveurs en dépit des difficultés

2019, la feuille de route du Président Biya

Le Cameroun dans le top 10 du e-commerce africain

GRATUIT – NE PEUT ÊTRE VENDU

INVESTIRAU CAMEROUN .COM

Retrouvez chaque jour l'actualité économique du Cameroun

Compatible tablettes et smartphones

APP DISPONIBLE POUR IOS ET ANDROID

Yasmine Bahri-Domon,
directrice de la publication

Place aux opportunités…

En plaçant son nouveau septennat sous le prisme des grandes opportunités, le président Paul Biya en grand timonier, balise à tout point de vue un septennat riche en perspective. Dans son adresse à la Nation le 31 décembre dernier, il a martelé en des mots clairs que « le septennat qui vient de commencer devrait être décisif pour notre pays. Il pourrait même être l'un des moments les plus importants de notre histoire depuis notre indépendance ». Cette déclaration forte qui a semblé pourtant passer inaperçue sous-tend les mutations que compte impulser le 1er Camerounais dans ce septennat.

Avec un budget 2019 global de 4805,5 milliards de FCFA, soit une hausse de l'ordre de 3,4% par rapport à 2018, le président Paul Biya compte marquer de manière forte ce septennat, qui passe par l'achèvement de tous les projets d'infrastructures liés à la Coupe d'Afrique des Nations dont il s'est engagé personnellement à voir leur matérialisation. Les signaux sur le terrain confirment cet engagement. Au quotidien, les équipes s'activent et l'environnement sur les différents sites se métamorphose. Il va sans dire que les enjeux demeurent les mêmes, en dépit de la situation sécuritaire qui semble de plus en plus sous contrôle aux frontières du pays, et ce, malgré quelques soubresauts sporadiques qui traduisent un affaiblissement des assaillants.

Sur le plan intérieur, la qualité de la dernière campagne électorale a démontré la vitalité démocratique du Cameroun, voulue par le chef de l'Etat. Mais toutes les dérives qui ont entrainé le débat hors du champ démocratique, parfois jusqu'aux conflits violents, sont autant de freins au développement économique et à l'amélioration des conditions de vie de chacun. Pour cela, le gouvernement Dion Ngute se doit de poursuivre sans relâche la lutte contre la corruption, l'assainissement des finances publiques, continuer à œuvrer pour demeurer crédible auprès des partenaires au développement et les opérateurs économiques nationaux par le respect du règlement de la dette, toute chose qui aura pour effet de booster l'économie nationale et susciter la création d'emplois. A cet effet, 2019 sera à mon point de vue une année charnière sur le plan économique. Cette constance est ardente dans les orientations du président de la République Paul Biya. Il est donc question que les Camerounais et les amis du Cameroun s'approprient ces grandes opportunités qui se présenteront à eux, et ce, dans tous les différents secteurs qui caractérisent l'activité économique nationale. L'accélération de la décentralisation est aussi un signal patent de l'option voulue, celle d'impliquer la population dans la gestion des affaires de la cité.

Les vannes sont ouvertes, les opportunités nombreuses, l'économie fleurissante. A chacun de saisir les différentes opportunités qui se présentent pour un Cameroun qui gagne.

AU SOMMAIRE

DOSSIER

08 • 2013-2018 : La résilience du secteur de l'élevage au Cameroun

09 • Trois épizooties de grippe aviaire en un an dans la région de l'Ouest, qui pèse 80% dans la filière avicole nationale

09 • L'interprofession avicole revoit à la hausse les pertes liées à la grippe aviaire, à 16 milliards de FCFA

10 • En 2014, la peste porcine africaine a sévi dans six régions sur 10 au Cameroun

10 • Depuis 2013, le vol du bétail a coûté environ 3 milliards FCFA aux éleveurs camerounais

11 • En 4 ans, Boko Haram a fait perdre près de 90 milliards FCFA au secteur de l'élevage et de la pêche

12 • 8 000 bœufs sont morts dans la Vina en 2017, causant aux éleveurs une perte d'environ 2 milliards FCFA

LEADER DU MOIS

34 • A 34 ans, le Camerounais Philippe Wobiwouo devient le directeur Afrique de la multinationale espagnole Btd

DISCOURS

14 • Selon Paul Biya, le Cameroun continuera de développer sa coopération économique avec les pays de l'UE, la Chine, le Japon et la Corée

INVESTIR AU CAMEROUN

Editeur
Stratline Limited

Directrice de la publication
Yasmine BAHRI-DOMON

Rédaction
Brice R. MBODIAM, Sylvain ANDZONGO, Idriss LINGE, MURIEL EDJO.

Opérateur
Médiamania Sàrl
www.mediamania.pro
Maquette : Jérémie FLAUX, Réalisation web : Christian ZANARDI, Corrections : Souha TOURE

Régie publicitaire
regiepub@investiraucameroun.com
Au Cameroun
Albert MASSIMB, almassimb@yahoo.fr
Tel : 00 237 694 66 94 59

Impression
Rotimpres, Aiguaviva, Espagne

Bureau - Distribution Cameroun
Albert MASSIMB, almassimb@yahoo.fr
Tel : 00 237 694 66 94 59

Gratuit – Ne peut être vendu

info@investiraucameroun.com - www.investiraucameroun.com

L'ACTUALITÉ EN BRÈVES

GESTION PUBLIQUE ..... P 18-23
FINANCE ..... P 23-24
AGRICULTURE ..... P 25-26
TRANSPORTS ..... P 27-28
ENERGIE ..... P 29-30
INDUSTRIE ..... P 31
TIC & TELECOM ..... P 32
SERVICES ..... P 33

Sinohydro réduit massivement les effectifs sur le chantier du barrage de Bini à Warak

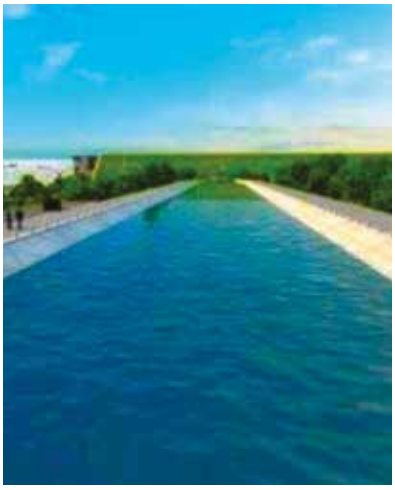

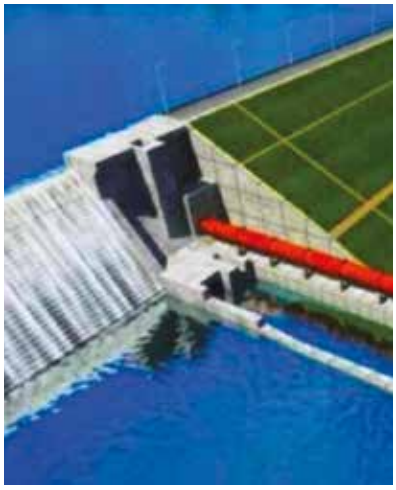

Ils ne sont plus que 85 Camerounais à travailler sur le chantier du barrage de Bini à Warak, contre 250 un an plus tôt.

Alors qu'ils étaient 250 nationaux à travailler sur le chantier du barrage de Bini à Warak (75 MW), en construction dans la partie septentrionale du Cameroun, les Camerounais actifs sur ce chantier, un peu plus d'un an plus tard, ne sont plus qu'au nombre de 85.
Au total, 165 d'entre eux ont été remerciés, sans compter les employés chinois de la société Sinohydro, le constructeur du barrage, qui ont dû retourner en Chine, apprend-on.
A l'origine de cette démobilisation d'une partie du personnel chinois sur le chantier, ainsi que des licenciements des employés camerounais, révèlent des sources autorisées, se trouvent les difficultés financières auxquelles fait face le constructeur.
En effet, selon nos sources, Sinohydro a du mal à se faire payer les décomptes transmis au gouvernement camerounais, qui tarde à mobiliser sa quote-part de 20% destinée au financement des travaux, dont 80% des fonds sont pourvus par la banque chinoise ICBC.
L'on se souvient que le 12 décembre 2017, lors d'un passage au Sénat, cette accumulation des impayés, et même les « énormes difficultés » du gouvernement à entrer en possession des financements chinois relatifs à ce barrage, avaient été évoquées par un ancien ministre de l'Eau et de l'Energie.
Dans le détail, ce dernier avait révélé que l'Etat accusait déjà, à l'époque, des arriérés de paiement estimés à 10,8 milliards de francs CFA sur ce projet, dont 1,9 milliard de francs CFA pour les décomptes du constructeur, et 8,9 milliards de francs CFA pour le paiement d'une prime d'assurance de 2 ans.

A l'origine de cette démobilisation d'une partie du personnel chinois sur le chantier, ainsi que des licenciements des employés camerounais, se trouvent les difficultés financières auxquelles fait face la société Sinohydro.

LES CHIFFRES DU MOIS

2 milliards FCFA

Selon l'Association Mboscuda, qui regroupe les Mbororos, une communauté de nomades au sein de laquelle l'on retrouve de grands éleveurs de bœufs, l'insécurité dans la région de l'Adamaoua, l'un des principaux bassins de production de la viande bovine au Cameroun, fait des ravages parmi les éleveurs.
« *De 2015 à 2018, une enquête menée par Mboscuda révèle que 311 personnes ont été prises en otage, 29 ont été libérées suite à l'intervention des forces de défense et des comités de vigilance. 212 otages ont eu leur liberté après paiement d'une rançon pour un montant global de 2,1 milliards de francs CFA* », a révélé Oumarou Sanda, secrétaire général national de Mboscuda, au cours d'une réunion organisée à Ngaoundéré le 12 janvier 2019.

140

Selon un communiqué rendu public le 2 janvier 2019 par le ministre camerounais des Transports, Jean Ernest Ngallé Bibehé, un moratoire de 30 jours est accordé à plus de 140 compagnies de transport interurbain afin de se conformer à la règlementation en vigueur, sous peine de fermeture de leurs agences.
A en croire le communiqué du Ministère des transports, un audit conduit par les services de ce département ministériel dans les 10 régions du Cameroun a pu établir que ces compagnies exercent sans agréments valides, et font donc de ce fait du transport clandestin.

38%

Sur les neuf premiers mois de l'année 2018, le Trésor public camerounais a payé sa dette intérieure à hauteur de 174,5 milliards de francs CFA, en hausse de 38,7% par rapport à la même période en 2017.
Selon le Ministère des finances, qui révèle cette information dans son rapport relatif à l'exécution du budget de l'Etat à fin septembre 2018, cette progression des paiements de 48,7 milliards de francs CFA, en valeur absolue, est « *principalement le fait de l'amélioration de l'apurement des arriérés intérieurs* ».
Cependant, souligne le rapport susmentionné, « *par rapport aux 257,3 milliards prévus, le taux d'exécution de ces paiements est de 32,6%, imputable à la dette non structurée, qui a fait l'objet d'une évaluation et d'un audit* ».

10 hectares

Les autorités camerounaises viennent de mettre à la disposition des importateurs tchadiens, dans l'enceinte du port de Douala, un espace de 10 hectares qui servira désormais de base logistique pour les marchandises tchadiennes en transit sur le territoire camerounais.
Il s'agit d'une mesure visant à fluidifier et à sécuriser le transit des marchandises des opérateurs économiques de ce pays voisin au sein de la plateforme portuaire la plus fréquentée du Cameroun, après les nombreuses récriminations faites à l'encontre des autorités portuaires camerounaises par les importateurs tchadiens, qui n'ont de cesse de dénoncer les tracasseries vécues au port de Douala.

2013-2018 : La résilience du secteur de l'élevage au Cameroun

Si la filière porcine a été la moins touchée par les maladies animales et d'autres phénomènes, les filières bovine et avicole ont été en proie à d'énormes difficultés entre 2013 et 2018.

Au cours des cinq dernières années, ni la viande de bœuf, encore moins celle de porc ou de poulet n'ont manqué dans le panier de la ménagère camerounaise. Loin s'en faut ! Tout au plus, pour consommer de la bonne viande, les Camerounais ont simplement dû davantage délier les cordons de leurs bourses, à cause de la cherté de cette denrée. Bien qu'elle ait été néfaste pour les petites bourses, cette réalité est pourtant le résultat de la témérité des éleveurs camerounais, qui n'ont pas cédé, face aux évènements survenus au sein de la filière depuis 2013, en partie grâce à des actions conduites en synergie avec les pouvoirs publics.

En effet, si la filière porcine a été la moins touchée par les maladies animales et d'autres phénomènes, les filières bovine et avicole, elles, ont été en proie à d'énormes difficultés entre 2013 et 2018. D'abord, à cause de la multiplication des épizooties de grippe aviaire qui ont failli une nouvelle fois plonger dans l'abîme une aviculture locale qui renaissait à peine de ses cendres, à la suite de l'interdiction des importations des poulets congelés décidée par le gouvernement en 2006, au sortir d'un long plaidoyer de la société civile. Ensuite, le secteur camerounais de l'élevage bovin vit depuis l'année 2013 un des épisodes les plus sombres de son histoire. En effet, depuis le déclenchement des incursions en territoire camerounais des membres de la secte islamiste nigériane Boko Haram, et la recrudescence depuis quelques mois des kidnappings ciblant essentiellement les familles des éleveurs, il ne fait plus bon être éleveur de bœufs dans l'Extrême-Nord et dans l'Adamaoua, deux régions de la partie septentrionale, qui font figure de terreaux de l'élevage au Cameroun.

Au demeurant, si dans l'Extrême-Nord les éleveurs soufflent peu à peu du fait de l'essoufflement progressif des membres de Boko Haram, tenus en échec par l'armée camerounaise, la situation dans l'Adamaoua, plus récente, est de plus en plus inquiétante. Les prises d'otages des membres des familles d'éleveurs avec demandes et payements des rançons sont telles que les élites de la région ont récemment dû se mobiliser pour appeler le gouvernement au secours. Leur requête n'est pas restée lettre morte, puisque le chef de l'Etat a récemment promis de se pencher sur la question afin de protéger les éleveurs qui prennent quotidiennement soin d'une race de bœuf appelée Goudali, laquelle n'existe que dans l'Adamaoua, au Cameroun, et dont la viande braisée puis séchée, est citée parmi les produits susceptibles d'être labelisés, après le poivre de Penja et le miel blanc d'Oku.

Brice R. Mbodiam

Trois épizooties de grippe aviaire en un an dans la région de l'Ouest, qui pèse 80% dans la filière avicole nationale

25 000 têtes. C'est le nombre de poulets abattus entre le 13 et le 17 mars 2017 dans des fermes avicoles de la ville de Foumbot, située dans le département du Noun, région de l'ouest du Cameroun, selon les autorités locales. Ces opérations d'abattage, apprend-on, font suite à la découverte du virus H5N1 de la grippe aviaire sur des poulets morts dans les fermes de messieurs Charles Tsagué et Jean Meli, deux aviculteurs du coin.

Suite à la révélation des résultats des tests effectués sur ces carcasses de poulets par le laboratoire vétérinaire annexe de Yaoundé, le gouverneur de la région de l'Ouest signera le 17 mars 2017, un arrêté interdisant le commerce et la circulation de la volaille dans le département du Noun. Cet arrêté sera étendu à au moins deux autres départements plus tard, suite à la découverte de nouveaux cas, et restera en vigueur pendant près de 10 mois.

La région de l'Ouest, premier bassin de production du poulet au Cameroun, et qui pèse officiellement 80% dans la filière avicole locale, faisait ainsi face à sa 3ème épizootie de grippe aviaire en moins d'un an. Au grand dam des aviculteurs, qui avaient déjà subi d'importantes pertes au sortir de l'épizootie de mai 2016, qui s'était déclenchée au complexe avicole de Mvog-Betsi (75% du cheptel de cette entreprise avait été décimé), dans la capitale camerounaise, avant de se propager dans plusieurs autres régions du pays.

Avant les épizooties qui vont secouer le pays entre 2016 et 2017, le dernier cas de grippe aviaire décelé au Cameroun remontait à mars 2006 dans la région de l'Extrême-Nord, lorsque des examens effectués sur une carcasse de canard avaient

conclu à la présence dans son organisme du virus H5N1. Cette découverte avait provoqué une véritable psychose au sein de la population camerounaise, induisant un effondrement du marché local du poulet.

L'interprofession avicole revoit à la hausse les pertes liées à la grippe aviaire, à 16 milliards de FCFA

De 10 milliards de francs CFA à fin juin 2016, c'est à dire un mois seulement après la découverte du premier foyer de grippe aviaire à Yaoundé au mois de mai, les pertes enregistrées par la filière avicole camerounaise à la suite de cette épizootie étaient désormais estimées à 16 milliards de francs CFA, quelques mois plus tard, selon l'Interprofession avicole du Cameroun (Ipavic).

Ces pertes sont liées à la destruction des poulets dans les fermes infectées, la mévente des produits avicoles à la suite des mesures d'interdiction de la circulation de la volaille dans certaines parties du pays, ou encore la suspension des importations du poulet en provenance du Cameroun, comme cela avait été le cas avec le Gabon lors de l'épizootie de 2016.

Le désastre dans la filière avicole avait été tel que pour approvisionner le marché local pendant les fêtes de fin d'année en 2016, grand moment de consommation du poulet au Cameroun, l'Ipavic avait sollicité des appuis financiers de l'Etat afin de pouvoir satisfaire un besoin de 2 millions de poussins, des investissements de l'ordre de 450 millions de francs CFA pour l'achat de produits phytosanitaires et 20 000 tonnes de maïs.

En 2014, la peste porcine africaine a sévi dans six régions sur 10 au Cameroun

Après l'épizootie qui s'est déclarée en septembre 2014 dans le département du Logone et Chari, dans la région de l'Extrême-Nord, le plus important bassin de production de porcs au Cameroun avec 25% de la production nationale, la peste porcine africaine s'est propagée dans cinq autres régions sur les dix que compte le pays.

En effet, avait-on pu apprendre de sources autorisées, des éleveurs des régions de l'Ouest, du Nord-Ouest, du Sud-Ouest, du Centre et du Littoral, ont dû faire face à cette épizootie qui décime les animaux et ruine les efforts des producteurs de viande de porc. Cependant, avait rassuré le gouvernement, les dégâts n'avaient pas été alarmants, grâce aux réactions promptes des autorités vétérinaires.

Selon les responsables du Ministère de l'élevage, des pêches et des industries animales (Minepia), qui affirmaient pourtant avoir investi environ 4 milliards de francs CFA dans la promotion de la filière porcine depuis 2005, la réapparition de la peste porcine africaine au Cameroun en 2010 est l'un des principaux obstacles au développement optimal de cette filière dans le pays.

Pour rappel, la toute première épizootie de peste porcine dans le pays, survenue en 1982, avait officiellement décimé 80% du cheptel porcin du Cameroun. « *Le développement de cette filière se fera de manière plus sûre avec la création d'exploitations semi-intensives et industrielle situées hors agglomération et d'accès contrôlé* », tranche le ministre Taïga, en charge de l'Elevage.

Depuis 2013, le vol du bétail a coûté environ 3 milliards FCFA aux éleveurs camerounais

La Banque mondiale a levé, en septembre 2018, un nouveau pan de voile sur l'ampleur des ravages causés par les membres de la secte islamiste nigériane Boko Haram, dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun, dans laquelle ces terroristes sévissent avec une violence plus accrue depuis l'année 2013.

En effet, dans un rapport intitulé « Briser les obstacles au commerce agricole régional en Afrique centrale », l'institution de Bretton Woods révèle que depuis 2013, Boko Haram a volé aux éleveurs de la région de l'extrême-nord du Cameroun, du bétail d'une valeur globale atteignant 3 milliards de francs CFA (6 millions de dollars).

Concrètement, apprend-on, sur une période de 5 ans, ce sont environ 17 000 têtes de bovins et des milliers d'ovins et de caprins, qui ont été emportés par des membres de cette secte islamiste, au cours de leurs attaques meurtrières dans les villages de la région de l'extrême-nord du Cameroun.

Au demeurant, cette estimation n'est que partielle, puisque les exactions de Boko Haram sur le secteur de l'élevage ne se sont pas limitées aux vols du bétail. Leurs attaques ont également eu des effets néfastes sur le fonctionnement des marchés du bétail, la prise en charge sanitaire des bêtes, ou encore le fonctionnement de l'activité d'élevage dans son ensemble.

En 4 ans, Boko Haram a fait perdre près de 90 milliards FCFA au secteur de l'élevage et de la pêche

« *L'impact général de cette guerre* (contre la secte Boko Haram, Ndlr) *sur la richesse de la région* (de l'Extrême-Nord du Cameroun, Ndlr) *est évalué à 89,8 milliards FCFA* ». Telle est la principale conclusion d'un rapport du Ministère de l'élevage, des pêches et des industries animales (Minepia), sur les conséquences de la guerre contre Boko Haram sur les secteurs susmentionnés, au cours de la période allant de 2012 à 2016.
Fruit d'une enquête de terrain conduite dans les départements du Mayo Sava, du Mayo Tsanaga et du Logone et Chari, entre avril et mai 2016, le rapport révèle que le secteur de l'élevage a payé le plus lourd tribut de cette guerre contre la secte terroriste nigériane, avec des pertes estimées à 54,8 milliards de francs CFA, soit environ 65% des pertes globales.
Ces pertes dans le secteur de l'élevage sont consécutives, souligne le rapport, « *aux vols, rapts, tueries d'animaux, etc., aux maladies animales et à la baisse de la valeur commerciale des animaux* ». Dans le détail, apprend-on, les pertes dues à la baisse de la valeur commerciale des animaux représentent 82% des pertes totales du secteur de l'élevage contre 15,5% pour les pertes dues aux vols, rapts, tueries des animaux et seulement 2,5% pour les pertes dues aux maladies animales.
Selon les rapporteurs du Minepia, ces pertes sont étroitement liées à la fermeture, depuis 2012, de 21 marchés à bétail dans la région de l'Extrême-Nord, lieux de commerce dans lesquels « *les transactions sont essentiellement orientées vers l'approvisionnement des familles* ». Cette situation a, pour sa part, engendré un impact indirect estimé à environ 26,3 milliards de francs CFA, soit plus de 30% des pertes globales enregistrées dans les secteurs de l'élevage et des pêches entre 2012 et 2016.

Le secteur camerounais de l'élevage a payé le plus lourd tribut de la guerre contre la secte terroriste Boko Haram, avec des pertes estimées à 54,8 milliards de francs CFA, soit environ 65% des pertes globales.

Depuis 2012, 21 marchés à bétail ont été fermés dans la région de l'Extrême-Nord.

En ce qui concerne les pêches, la situation est bien plus reluisante, en dépit des pertes colossales également enregistrées. « *L'évaluation des impacts sociaux sur les pêches a porté sur l'observation du marché du poisson. On a ainsi pu observer une réduction des captures et, par conséquent, une réduction des quantités commercialisées de moitié tout au long de la période observée, les pêcheurs n'ayant plus accès aux zones de pêche ou tout simplement ayant abandonné l'activité. L'effet cumulé de la réduction a abouti à une perte d'activité évaluée sur le plan financier à 8,5 milliards de francs CFA* », souligne le rapport du Minepia.

BRM

8 000 bœufs sont morts dans la Vina en 2017, causant aux éleveurs une perte d'environ 2 milliards FCFA

L'insécurité dans la région de l'Adamaoua est principalement due aux incursions des rebelles centrafricains de la Seleka et anti-balaka, qui sévissent le long des frontières que partage le Cameroun avec la République centrafricaine.

Le secteur de l'élevage dans la Vina, département de la région de l'Adamaoua, l'un des grands bassins de l'élevage au Cameroun, se porte de plus en plus mal. Selon Abdoulaye Nana, président de la cellule de coordination de l'Association pour la promotion de l'élevage au Sahel (Apees), 8000 bœufs sont morts dans ce département de la partie septentrionale du Cameroun au cours de la seule année 2017.
« *Si le prix moyen d'un bœuf est de 250 000 francs CFA, cela fait une perte d'environ 2 milliards de francs CFA pour ce seul département. Comme conséquences, des villages sont abandonnés, des écoles sont fermées, et la famine s'installe.* », a révélé ce responsable de l'Apees, au cours d'une récente réunion de crise organisée par le gouverneur de la région.
A l'origine de cette situation désastreuse que vit le secteur de l'élevage dans la Vina, l'Apees met à l'index l'insécurité de plus en plus grandissante dans l'Adamaoua. Ce climat d'insécurité non seulement ne garantit plus le suivi vétérinaire efficace des animaux, mais aussi a installé le règne des prises d'otages ciblant essentiellement des éleveurs, qui sont généralement obligés de payer des rançons de plusieurs millions de francs CFA pour sortir leurs proches des griffes des kidnappeurs. Selon l'Apees, cette insécurité dans la région de l'Adamaoua est principalement le fait des incursions dans cette partie du Cameroun des rebelles centrafricains de la Seleka et anti-balaka, qui sévissent le long des frontières que partage le Cameroun avec la République centrafricaine (RCA).
En effet, depuis le coup de force ayant conduit à l'éviction du Président Bozizé du pouvoir en Centrafrique, et les mesures prises pour rétablir la paix et la sécurité dans ce pays voisin du Cameroun, des bandes de rebelles centrafricains commettent de nombreuses exactions dans les villages camerounais frontaliers à la RCA. Les régions camerounaises les plus touchées par ces attaques sont l'Est et l'Adamaoua.

BRM

SALON INTERNATIONAL DE L'ENTREPRISE, DE LA PME ET DU PARTENARIAT DE YAOUNDÉ

INTERNATIONAL EXHIBITION FOR ENTERPRISES, SMS AND PARTNERSHIPS OF YAOUNDE

PROMOTE 19

16 - 24 Février 2019

Palais des Congrès de Yaoundé

www.salonpromote.org

GRANDE PREMIÈRE

Pavillon du GICAM et des industries camerounaises

7 édition

Major Innovative Communications

SECRETARIAT DE PROMOTE 2019 ET INFORMATIONS

BP 1687 Yaoundé - Cameroun - Route du Mont Febe, Derrière Peace Corps.

+(237) 222 214 415 / 677 707 679 / 669 999 313 ;

Douala : +(237) 675 293 591 / 669 96 23 46 / 222 214 488 / 222 213 755

info@interprogress.org

SOUS LE HAUT PATRONAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

UNDER THE DISTINGUISHED PATRONAGE OF THE PRESIDENT OF THE REPUBLIC OF CAMEROON

Selon Paul Biya, le Cameroun continuera de développer sa coopération économique avec les pays de l'UE, la Chine, le Japon et la Corée

Le 9 janvier 2019, comme c'est le cas depuis plusieurs années, le chef de l'Etat camerounais, Paul Biya, a reçu en son palais tout le corps diplomatique accrédité à Yaoundé. En réponse aux vœux du Nouvel An à lui présentés par ces diplomates, le président Biya a prononcé une allocution qui renseigne sur sa connaissance des réalités et grands enjeux sociopolitiques, ainsi que les défis économiques et géostratégiques auxquels fait face la planète. Mais, devant les représentants des pays amis du Cameroun, le président de la République a surtout dessiné la feuille de route qu'il assigne à son pays dans le concert des nations, marqué par la résurgence des égoïsmes nationaux dans un contexte de mondialisation proclamée. Extraits.

« Il est indispensable que le Cameroun réduise sa dépendance vis-à-vis de l'extérieur. »

LA PAIX DANS LE MONDE

« (…) Certes, au Proche et au Moyen-Orient, les combats en Syrie et en Irak ne sont plus que sporadiques. Mais le destin de la région restera sans doute incertain aussi longtemps que les deux puissances majeures de la zone ne trouveront pas de compromis viable, comme en témoigne la situation au Yémen. Quant au problème israélo-palestinien, il paraît "gelé" pour un temps indéterminé. On voit mal comment, dans les conditions actuelles, les grandes puissances dont l'influence et les intérêts sont prédominants et opposés dans la région pourraient contribuer à y rétablir la stabilité.

Vaincu au Proche-Orient, l'Etat islamique a activé ses cellules djihadistes au nord de l'Afrique et dans la bande sahélienne. Bien que tenu en échec militairement, il conserve une forte capacité de nuire à divers pays africains. Le Cameroun en a fait l'amère expérience dans sa lutte contre Boko Haram. (…)

L'instabilité que j'ai mentionnée n'a pas seulement pris la forme de tensions ou de conflits armés. Elle est aussi la résultante d'une remise en cause de l'équilibre réalisé après la Seconde Guerre mondiale et la fin de la guerre froide. (…)

Au cours des dernières décennies, ce système de sécurité collective a eu le mérite d'éviter le déclenchement d'un conflit global et de permettre, après bien des péripéties, à de nombreux pays parvenus nouvellement à la souveraineté, de vivre en paix et d'engager des processus de développement. C'est dans ce contexte que la mondialisation des échanges a fini par s'accélérer.

Or, dans la période la plus récente, des tendances nationalistes ont ressurgi un peu partout dans le monde. Elles étaient porteuses d'une double contestation : celle du multilatéralisme incarné par l'ONU, accusé notamment de sacrifier les intérêts nationaux au bénéfice de causes prétendument "discutables", comme la lutte contre le réchauffement climatique ; et celle de la mondialisation à qui il est reproché d'avoir favorisé les délocalisations et le dumping et, par là même, d'avoir dégradé le patrimoine industriel de certains pays.

« L'Union européenne n'échappe pas aux pulsions nationalistes, sans parler du Brexit dont les conséquences demeurent aléatoires ».

Comme il était prévisible, ce regain de nationalisme s'est accompagné de mesures protectionnistes, suivies de négociations ou de mesures de rétorsion. (…) »

LES ENJEUX ÉCONOMIQUES ET GÉOSTRATÉGIQUES

« (…) La récente réunion du G20 en Argentine a montré que les principales puissances économiques mondiales n'étaient pas indifférentes aux conséquences du protectionnisme.

« Dans la période la plus récente, des tendances nationalistes ont ressurgi un peu partout dans le monde, porteuses d'une double contestation : celle du multilatéralisme incarné par l'ONU et celle de la mondialisation. »

Une majorité d'entre elles serait, semble-t-il, favorable à la liberté des échanges, sans que l'on puisse dire pour autant que la question est réglée.

Ce raidissement des relations commerciales n'a pas épargné le domaine politique. C'est ainsi que l'on a vu se tendre les rapports entre les Etats-Unis et la Russie au sujet de la Crimée et de l'Ukraine, et du traité américano-soviétique de 1987 sur les forces nucléaires à portée intermédiaire que Washington veut dénoncer.

Au sein de l'OTAN, la répartition des charges est aussi sujette à controverse, de même que la conception d'une défense européenne.

L'Union européenne n'échappe pas en effet aux pulsions nationalistes. Sans parler du Brexit dont les conséquences demeurent aléatoires, deux « camps » se dessinent désormais : l'un composé majoritairement des pays de l'Ouest, partisans de l'intégration ; l'autre, où se regroupent les pays de l'ex-Europe de l'Est, plus favorables à une fédération moins contraignante. Dans ces conditions, il est permis de s'interroger sur l'avenir du "rêve européen".

La zone Asie-Pacifique est elle-même traversée par des courants contraires. Alors que les Etats-Unis tentent de se rapprocher de la Corée du Nord, ce qui est louable, mais n'est pas sans inquiéter Tokyo et Séoul ; de son côté, la Chine s'agace de ce qu'elle considère comme une intrusion dans son environnement stratégique.

Au chapitre des grandes questions multilatérales, le réchauffement climatique continue de faire l'objet de vives discussions. (…) Le problème des migrations n'a pas non plus cessé de soulever des passions. On n'ignore pas le lien de causalité qu'il a avec l'explosion du populisme. Le Pacte mondial des Nations Unies pour des migrations sûres était porteur d'espoir. Mais la négociation de Marrakech a bien montré qu'il rencontrait bien des résistances et qu'il n'avait pas dissipé bien des ambiguïtés. En attendant, malgré les efforts du HCR, la situation des migrants et des réfugiés demeure tout aussi alarmante.

« Au chapitre des grandes questions multilatérales, le réchauffement climatique continue de faire l'objet de vives discussions. Le problème des migrations n'a pas non plus cessé de soulever des passions. »

Au total, on doit bien admettre que la montée du nationalisme et du populisme a sensiblement modifié le climat des relations internationales. En Europe, en Amérique du Nord et du Sud, des partis se réclamant de ces idéologies ont accédé au pouvoir. (…) »

LA FEUILLE DE ROUTE DU CAMEROUN

« (…) Pour un pays comme le Cameroun, exportateur de matières premières dont les cours sont fixés sur les marchés étrangers, il serait sans doute indispensable, comme j'ai eu souvent l'occasion de le dire, de réduire sa dépendance vis-à-vis de l'extérieur. Il conviendrait, en effet, de procéder à une première transformation de la production, de développer le secteur industriel pour réduire les importations, de stimuler les échanges qui demeurent notoirement insuffisants au sein des ensembles régionaux et de prospecter de nouveaux marchés dans le reste du monde.

Quelles que soient les circonstances, le Cameroun s'efforcera de développer autant que possible ses échanges avec ses partenaires traditionnels de l'Union européenne. De la même façon, nous poursuivrons une politique active de coopération économique avec la Chine où je me suis rendu en mars dernier, en visite d'Etat, et en septembre, pour assister au forum de coopération Chine-Afrique. Ces visites ont confirmé la participation importante de ce grand pays ami à nos projets de développement.

Nous saisirons également toutes les opportunités qu'offrent nos excellentes relations avec le Japon et la République de Corée, ainsi qu'avec tout pays désireux de nouer avec nous une coopération mutuellement bénéfique. (…)

Par ailleurs, nous avons, comme par le passé, maintenu des liens étroits avec l'Union africaine. Nous nous sommes efforcés de contribuer à la réforme de ses institutions, laquelle devrait permettre d'avancer dans la voie de l'intégration et de garantir son autonomie financière. (…)

Peut-être vous souviendrez-vous que, l'an dernier, j'avais déploré devant vous que l'esprit de conciliation soit moins présent au niveau international. De ce point de vue, il ne paraît pas que la situation s'est vraiment améliorée.

Alors que les progrès de la science et de la technologie donnent à l'homme des pouvoirs chaque jour plus extraordinaires, va-t-on voir le "monde nouveau" qu'on nous annonce faire fausse route et revenir à des divisions et des querelles d'un autre temps ? Il en va de notre avenir à tous. Puisse le bon sens finir par l'emporter. (…) »

GESTION PUBLIQUE

En 7 ans, la réduction du volume des gré à gré dans les marchés publics a permis d'économiser plus de 600 milliards FCFA

A la faveur de la réforme du secteur des marchés publics au Cameroun, implémentée à partir de l'année 2011, le volume des contrats passés de gré à gré, c'est à dire sans appels à la concurrence, est passé de 46% à seulement 14%, se rapprochant ainsi de la norme internationale de 10%.
Ces chiffres sont révélés dans une correspondance datée du 4 janvier 2019, adressée au président de la Commission nationale anticorruption (Conac) par Abba Sadou, alors ministre des Marchés publics (il a été limogé dans la soirée du même 4 janvier). Ce dernier soulève ainsi les avancées obtenues dans le secteur des marchés publics au cours des sept dernières années pour contester le rapport 2017 de la Conac, publié le 28 décembre 2018, et qui fait du Ministère des marchés publics, l'administration publique la plus corrompue du pays en 2017.
Pourtant, souligne Abba Sadou, à la faveur de « *la réforme la plus pertinente et la plus productive jamais impulsée dans ce secteur* » au Cameroun, l'Etat a pu réaliser « *plus de 600 milliards FCFA d'économie budgétaire en sept ans de mise en œuvre de la réforme, grâce à la valorisation systématique de la mise en œuvre de la concurrence* ».
Dans le même temps, « *plus de 90% des projets du Budget d'investissements publics (BIP) sont entièrement exécutés et réceptionnés dans les dix régions depuis 2014* », tandis que le ministère reçoit désormais en moyenne 1% de recours fondés des prestataires, en rapport avec l'objectivité du processus d'attribution des marchés.
A en croire Abba Sadou, ce nouveau tableau du secteur des marchés publics au Cameroun est bien différent de celui des années précédant la réforme, lequel était caractérisé, soutient-il, par la « *pratique généralisée de 10% pour toute attribution de marchés ; l'inflation des procédures dérogatoires (gré à gré) culminant à 46% des marchés annuels ; la forte prévalence des marchés fictifs ; la surabondance des marchés abandonnés, etc.* ».

Paul Biya exhorte le gouvernement Dion Nguté à « *déployer les efforts nécessaires pour assurer un meilleur accueil aux investisseurs* »

Le 16 janvier 2019, s'est tenu au palais de l'Unité à Yaoundé, la capitale du pays, le tout premier Conseil des ministres du gouvernement Dion Nguté, mis en place le 4 janvier dernier, au terme d'un réaménagement gouvernemental.
Le chef de l'Etat, Paul Biya, a saisi l'occasion pour exhorter l'équipe Dion Nguté à « *déployer les efforts nécessaires pour assurer un meilleur accueil aux investisseurs* […] *et à leur accorder les facilités appropriées* », souligne le communiqué officiel ayant sanctionné la rencontre.
Selon la même source, le président de la République a par ailleurs rappelé aux membres du gouvernement les principaux points du programme économique, financier et culturel du Cameroun pour l'année 2019 – présenté en novembre 2018 aux parlementaires – en les invitant à le considérer comme une feuille de route. Ce programme est bâti, rappelle le communiqué susmentionné, autour de « *la maîtrise des contraintes sécuritaires à l'intérieur du pays comme aux frontières ; la consolidation de la paix, de l'unité nationale et du vivre-ensemble ; le parachèvement de la mise en place du Plan d'urgence triennal pour l'accélération de la croissance, ainsi que l'exécution du Plan triennal "Spécial Jeunes", la préparation des prochaines élections législatives, municipales et régionales* ».

Les administrations publiques camerounaises encouragées à diminuer leur consommation d'eau, d'électricité et de téléphone

Dans la circulaire relative à l'exécution budgétaire au cours de l'exercice 2019, les administrations publiques camerounaises sont encouragées à diminuer leur consommation d'eau, d'électricité et de téléphone.
Selon cette circulaire, « *les économies constatées (réduction du montant des factures) pourront faire l'objet d'une rétrocession trimestrielle aux administrations qui les auront réalisées, par réintégration dans leur budget sous forme de crédits de biens et services* ». Aussi, les administrations peuvent bénéficier d'une prime à la performance budgétaire pour leur gestion optimale, lorsqu'une évaluation fait ressortir des économies budgétaires substantielles sur les crédits relatifs aux dépenses d'eau, d'électricité, d'affranchissement du courrier et de télécommunications, au regard des provisions initiales.
Par contre, dispose la circulaire, les excédents de consommation des administrations qui auront dépassé leur quota seront imputés sur les crédits des biens et services de l'exercice suivant.
Ces mesures visant à réduire les factures de l'Etat sont consécutives à une directive du chef de l'Etat, Paul Biya, qui, en juin 2017, avait prescrit « *la définition des quotas de consommation de téléphone par administration et par responsable* ». Le chef de l'Etat s'attaquait ainsi à un poste de dépenses somptuaires et incontrôlées, qui contribue généralement à plomber les finances publiques. A titre d'exemple, en septembre 2016, l'opérateur historique des télécoms Camtel réclamait à l'ensemble de l'administration publique camerounaise et aux entreprises étatiques, des arriérés de consommation de téléphone estimés à 65 milliards FCFA. Quant à Eneo, le concessionnaire du service public de l'électricité, il réclamait à l'Etat une dette globale de 34 milliards FCFA.

L. P. Motaze, ministre des Finances, promet de faire aboutir « *dans les mois qui suivent* » le projet d'un port sec à Ngaoundéré

A l'occasion du lancement des manifestations de la Journée internationale de la douane, le 21 janvier, Louis Paul Motaze, le ministre des Finances, a pris l'engagement de relancer le projet de port sec à Ngaoundéré, dans la région de l'Adamaoua.
Il a déclaré à cet effet : « *le délégué du gouvernement auprès de la Communauté urbaine de Ngaoundéré vient de m'interpeller sur le projet de création d'un port sec, ici à Ngaoundéré. Il s'agit là d'un vieux projet qui traîne et dont personne ici n'en ignore les retombées sur l'économie locale et la plus-value sur toute la chaîne logistique* ». Le membre du gouvernement a ajouté : « *je prends*

l'engagement ici de faire avancer ce projet afin qu'il aboutisse dans les mois qui suivent ».
Cela fait plusieurs années que le gouvernement camerounais envisage de construire un port sec à Ngaoundéré. L'infrastructure ne sera pas alimentée par des espaces d'eau. Mais ce sera davantage une plateforme logistique, car la région de l'Adamaoua dans la partie septentrionale du pays est un carrefour des échanges commerciaux entre le Cameroun, le Tchad et le Nigeria.

Réouverture annoncée de la frontière entre le Cameroun et la Guinée équatoriale

Les autorités de la Guinée équatoriale vont ouvrir la frontière avec le Cameroun dans la localité de Kyé-ossi, a annoncé le gouverneur de la province équato-guinéenne du Kye-Ntem. C'était le 24 janvier 2019, au cours d'une rencontre avec le gouverneur de la région camerounaise du Sud.
Pour rappel, cette frontière avait été fermée le 28 décembre 2017, sur décision des autorités équato-guinéennes, suite à une tentative de coup d'Etat contre le régime du président Teodoro Obiang Nguéma, tentative de putsch déjouée par les forces de sécurité camerounaises. Mais après les plaintes des commerçants, les autorités équato-guinéennes consentiront à ouvrir la frontière uniquement deux fois par semaine, pour permettre les échanges très denses entre les deux pays.
Cette fois-ci, il est question pour la Guinée équatoriale de rouvrir complètement cette frontière pour le grand bonheur des commerçants des deux pays.

En 2019, l'Etat du Cameroun remboursera 129 milliards FCFA aux investisseurs du marché des titres de la Beac

Le Trésor public camerounais effectuera, tout au long de cette année 2019, des remboursements d'un montant total de 129 milliards de francs CFA sur le marché des titres de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (Beac), renseigne le calendrier annuel des opérations sur les titres publics mis à la disposition de la Beac par le Ministère des finances.
Cette enveloppe à rembourser aux investisseurs sera prélevée sur les 234 milliards de francs CFA que le gouvernement camerounais ambitionne de mobiliser en 2019 sur le même marché, à travers des émissions de bons du Trésor assimilables (BTA). Au final donc, ne rentreront dans les caisses de l'Etat que 105 milliards de francs CFA mobilisés par le biais des émissions des BTA, 55 milliards de francs CFA à lever par émissions d'obligations du Trésor assimilables (OTA), puis 100 milliards de francs CFA à mobiliser par le biais d'un nouvel emprunt obligataire sur le Douala Stock Exchange (DSX).
Calcul fait, cela correspond bien à l'enveloppe de 260 milliards de francs CFA que le gouvernement est autorisé à lever par émissions des titres publics (Loi de Finances), afin de compléter son enveloppe budgétaire de l'année 2019.

Principal tracteur de la hausse des recettes d'impôts et taxes au Cameroun, à fin septembre 2018, la TVA n'a cependant pas satisfait les attentes

Les services des impôts et de la douane au Cameroun ont collecté un volume global de recettes de 1360,2 milliards de francs CFA au cours des neuf premiers mois de l'année 2018, selon le Ministère des finances.
Ces recettes, en hausse de 82,9 milliards (6,5%) par rapport à la même période en 2017, ont été principalement induites par la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA), dont le volume collecté a crû de 30 milliards de francs CFA par rapport à l'année 2017 contre 12,9 milliards pour l'impôt sur le revenu des personnes physiques, ou encore 12 milliards pour l'impôt sur les sociétés non pétrolières.

Mais, en dépit de cette performance, ces recettes globales (1360,2 milliards FCFA) sont en baisse par rapport aux prévisions initiales, qui se situaient à 1422 milliards de francs CFA. Cette sous-réalisation des objectifs, souligne le Ministère des finances, « *s'observe principalement au niveau de la TVA, qui affiche un taux de réalisation de 92,9%, de l'impôt sur les sociétés non pétrolières (93,3%), des droits d'enregistrement et du timbre (85%) et des droits d'accises (95,1%). Ces impôts sont affectés par la conjoncture économique difficile et les perturbations d'activités dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest* ».

Le Dsce, document de référence du Cameroun pour l'émergence en 2035, sera remplacé le 1er janvier 2020

Paul Tasong, le ministre délégué en charge de l'Economie, a ouvert, le 23 janvier à Yaoundé, la capitale du Cameroun, des travaux d'élaboration d'un nouveau cadre de référence pour le développement du pays. Au final, il est attendu, après évaluation, un nouvel instrument de planification qui devra remplacer le Document de stratégie pour la croissance et l'emploi (Dsce) pour atteindre l'émergence en 2035.
« *Le Dsce arrive à son terme le 31 décembre 2019. Dès le 1er janvier 2020, nous devons disposer d'un nouvel instrument de planification* », a déclaré Paul Tasong.
Il a fait une évaluation sommaire du Dsce qui sera obsolète cette fin d'année. « *Le tout premier indicateur portait sur une croissance économique soutenue pendant les 10 ans. Le souhait était d'atteindre une croissance moyenne de 5,5% sur la période de planification. A ce jour, nous n'avons pas atteint de manière totalement satisfaisante ce taux de croissance. Le taux de croissance moyen de nos jours est de 4,5%* », a confessé le membre du gouvernement.
Toujours selon M. Tasong, le Cameroun a fait reculer la pauvreté de 3% là où l'on attendait à 10%. Seulement, a-t-il précisé, ces objectifs non atteints s'expliquent par le fait que le pays a fait face à un choc exogène avec, notamment, la chute du cours du pétrole. Par ailleurs, le pays connaît un choc sécuritaire à cause des crises dans le Nord-ouest, le Sud-ouest, à l'Est et dans l'Extrême-Nord.
Le Cameroun a adopté en 2009 une vision de développement à long terme : le Dsce. La phase 1 de ce document va de 2010 à 2019. Au cours de cette période, le Cameroun était censé voir sa croissance s'accélérer. Ce qui n'a pas été le cas. De 2020 à 2027, le pays doit accéder au statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche haute. Ceci en mettant l'accent sur ses atouts immédiats : l'agriculture et l'extraction minière, tout en veillant à une répartition moins inégalitaire des revenus. La phase 3 (2028-2035) est celle au cours de laquelle le Cameroun doit devenir un pays industrialisé.

Le gouvernement camerounais annonce avoir déjà porté assistance à plus de 60 000 personnes dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest

Huit mois après le lancement d'un plan d'assistance humanitaire d'urgence dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest, victimes des exactions de groupes sécessionnistes depuis novembre 2016, les membres du gouvernement camerounais se sont réunis le 21 janvier à Yaoundé.
Sous la conduite du ministre de l'Administration territoriale (Minat), Paul Atanga Nji, l'on a appris qu'à ce jour, 60 345 personnes ont déjà bénéficié de cette aide humanitaire. Cette dernière, selon le Minat, été distribuée dans douze arrondissements dans la région du Sud-Ouest et onze arrondissements dans le Nord-Ouest.
« *Depuis un certain temps, il y a un retour massif des populations déplacées. On dénombre aujourd'hui environ 1200 personnes dans les deux régions qui ont pris conscience du fait que le calme et la stabilité reviennent progressivement.* », a déclaré M. Atanga Nji.
L'assistance humanitaire dans les régions anglophones du Cameroun a été lancée par le gouvernement le 20 juin 2018. L'Etat du Cameroun a alors décidé d'allouer un budget estimé à 12,7 milliards FCFA pour assister 74 994 personnes dans le

Nord-Ouest et le Sud-Ouest, sur la période 2018-2019. Entre-temps, les réfugiés camerounais au Nigéria sont estimés par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés à 21 291.

Le déficit du solde commercial se chiffre à 13,9% du PIB au 3è trimestre 2018 contre 8,5% au même trimestre en 2017

L'Institut national de la statistique (INS) vient de publier « Les Comptes nationaux trimestriels » du Cameroun qui montrent que, comparativement au troisième trimestre de 2017, le déficit du solde de la balance commerciale en volume s'est aggravé au cours du troisième trimestre 2018. Ce déficit se chiffre à 13,9% du PIB contre 8,5% au même trimestre de 2017.
Entre le troisième trimestre 2017 et celui de 2018, le repli observé des exportations de 13,4% couplé à l'accroissement du niveau des importations de 13,9% a contribué à une détérioration du solde de la balance commerciale en volume. Selon l'INS, le repli des exportations s'explique par la chute des exportations de biens de 13,2% couplée à celle des services de 14,0%. Globalement, les exportations contribuent négativement de 2,4 points à la croissance du PIB. Concernant les biens, les exportations en volume de pétrole brut ont chuté de 19,4% et celles hors pétrole de 10,9%.
La contraction en volume des biens hors pétrole est la conséquence du repli des exportations des produits de l'agriculture industrielle et d'exportation et des autres produits manufacturiers. Cependant, cette tendance baissière des exportations en volume de biens est atténuée par un accroissement des exportations de bois grumes et de bois transformés (sciés, placages et contreplaqués), des produits de la transformation agricole en particulier la pâte et le beurre de cacao.
La hausse des importations, elle, résulte d'un accroissement combiné des importations de biens de 14,0% et celle de services de 13,7%. Les importations enregistrent ainsi une contribution négative de 3,7 points à la croissance du PIB. La hausse en volume des importations de biens découle essentiellement de l'accroissement de celle des produits de l'agroalimentaire et des produits de l'industrie de fabrication des meubles.

FINANCE

Le total agrégé des bilans des établissements financiers de la Cemac s'établit à 471 milliards FCFA au 3è trimestre 2018

Au 30 septembre 2018, le système financier de la Cemac compte neuf établissements financiers, dont sept au Cameroun et deux au Gabon.
D'une manière générale, indique la Banque des Etats de l'Afrique centrale (Beac) dans un rapport qu'elle vient de publier, l'activité des établissements financiers est marquée au cours du 3è trimestre 2018 par une augmentation globale du total de bilan de 7,2 milliards FCFA, soit +1,6%.
Cette augmentation est caractérisée par les évolutions suivantes : une baisse des crédits bruts de 29 milliards FCFA (-8,9%) à 288,6 milliards FCFA ; une augmentation des dépôts de la clientèle de 7,2 milliards FCFA (+17,7%), notamment des dépôts non ventilés ; une détérioration de la qualité du portefeuille qui s'accompagne d'une baisse du niveau de créances en souffrance de 3,6 milliards FCFA (-2,3%).
La hausse de l'excédent de trésorerie est de 45,4 milliards FCFA (+40,8%), du fait d'une baisse des crédits et d'une augmentation des dépôts.
La Beac note une croissance de l'excédent de capitaux permanents (+2,94%) suite à une hausse considérable du niveau des fonds propres.
Au final, le total agrégé des bilans des établissements financiers de la Cemac s'établit à 471 milliards FCFA au 30 septembre 2018, en progression de 1,6% par rapport au 30 septembre 2017.

L'Etat du Cameroun prévoit le lancement d'un nouvel emprunt obligataire de 100 milliards FCFA en juin 2019

Au mois de juin 2019, le Trésor public camerounais devrait en principe repartir sur le Douala Stock Exchange (DSX), la bourse des valeurs mobilières du pays, pour un nouvel emprunt obligataire d'un montant de 100 milliards de francs CFA, révèle le calendrier indicatif annuel des opérations sur les titres publics mis à la disposition de la Banque centrale des Etats de la Cemac (Beac) par le Ministère des finances.
Cette opération sera le 6ème appel public à l'épargne de l'histoire des finances publiques camerounaises, après le tout premier lancé en décembre 2011. Jusqu'ici, toutes ces opérations de levée de fonds auprès du grand public, en vue de la réalisation de grands projets d'infrastructures, ont été couronnées de succès.
Pour rappel, en novembre 2018, le 5ème emprunt obligataire de l'Etat du Cameroun avait été sursouscrit, les investisseurs ayant servi au Trésor public une enveloppe de 204 milliards de francs CFA, sur une demande initiale de 150 milliards de francs CFA. Une autorisation de surallocation délivrée au gouvernement par la Commission des marchés financiers (CMF), le régulateur du marché boursier local, avait finalement permis à l'Etat d'empocher 200 milliards de francs CFA.
Avec son 5ème emprunt, l'Etat du Cameroun a déjà mobilisé une enveloppe globale de 795 milliards

de francs CFA sur le Douala Stock Exchange depuis 2011, à des taux d'intérêts oscillant entre 5,5 et 5,6%.
La nouvelle opération envisagée, en cas de succès, portera la cagnotte déjà levée sur ce marché à 895 milliards de francs CFA sur une période de 8 ans.

Seulement 25 banques sur 53 dans la Cemac disposent de fonds propres nets suffisants à fin septembre 2018

Au 30 septembre 2018, la Banque des Etats de l'Afrique centrale (Beac) note que la zone Cemac compte 53 banques, réparties dans les Etats comme suit : Cameroun : seize banques, Centrafrique : quatre banques, Congo : onze banques, Gabon : huit banques, Guinée équatoriale : cinq banques et Tchad : neuf banques.

Au total, révèle la Beac, seulement 25 banques disposent de fonds propres nets suffisants pour respecter l'ensemble des normes prudentielles assises sur cet agrégat (contre 15 l'année précédente à la même date). Les normes prudentielles respectées par le plus grand nombre d'établissements sont celles se rapportant à la limite globale en matière de division des risques et à la couverture des risques. La norme relative à la limite individuelle en matière de division des risques est celle à l'égard de laquelle on observe le plus grand nombre de banques en infraction.

L'une des conséquences du non-respect de ces normes prudentielles est que la Beac observe une détérioration de la qualité du portefeuille de crédits, caractérisée par une hausse du niveau des créances en souffrance de 189,7 milliards FCFA (+12,8%) au cours de la période sous revue. Ceci, principalement du fait d'une croissance significative des créances douteuses de 105 milliards FCFA (+2%). Les créances immobilisées quant à elles progressent de 69,7 milliards FCFA (+21,1%).

L'Etat du Cameroun augmente le capital de la Banque camerounaise des PME en difficulté de 10 à 20 milliards FCFA

La Banque camerounaise des petites et moyennes entreprises (BC-PME), en difficulté financière, vient de voir son capital augmenter de 10 à 20 milliards FCFA.

L'information est de Théodore Nkodo Foumena, président du conseil d'administration (PCA) de ladite banque dont l'actionnaire unique est l'Etat du Cameroun. Le PCA indique que cette décision a été prise le 16 novembre 2018, au cours d'une assemblée générale mixte, à Yaoundé.

L'augmentation du capital a été rendue possible grâce à l'émission de 1 000 000 d'actions nouvelles de 10 000 FCFA chacune, par apports en numéraires de l'Etat du Cameroun.

Clôturant les travaux, Gilbert Didier Edoa, secrétaire général (SG) du Ministère des finances (Minfi) et président de séance ce 16 novembre-là, a « *rassuré le président du conseil d'administration et la direction générale de la Banque sur l'engagement et le soutien continu du chef de l'Etat et du gouvernement tout entier à la BC-PME dans l'accomplissement de ses missions* », rapporte M. Nkodo Foumena.

Pour comprendre le soutien de l'Etat à la BC-PME, il faut se rappeler que cette banque est presque en faillite alors qu'elle a à peine 4 ans de fonctionnement au compteur. Dans le cadre du programme économique avec le Fonds monétaire international (FMI) pour la période 2017-2020, l'Etat camerounais a pris l'engagement de restructurer cet établissement bancaire. Et pour cause, à la date du 31 août 2015, la Commission bancaire de l'Afrique centrale (Cobac) avait relevé l'infraction à la norme relative à la représentation du capital minimum. C'est-à-dire que la BC-PME ne disposait pas de fonds propres qu'elle doit pouvoir justifier à tout moment.

Finalement, le 30 août 2018, la Cobac, le gendarme financier dans la sous-région Cemac, a ouvert une procédure disciplinaire à l'encontre de la Banque camerounaise des PME et de ses dirigeants, dont la DG, Agnès Ndoumbé Mandeng, pour non-respect des termes d'une injonction datant du 16 octobre 2017.

AGRICULTURE

Le cacao exporté par les pays de la Cemac est passé en dessous des 1 000 FCFA/kg à fin 2018

La Banque des Etats de l'Afrique centrale (Beac) vient de produire une note sur l'évolution des cours des principaux produits de base exportés par la Cemac (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée équatoriale et Tchad) au 3è trimestre 2018. Il ressort de cette note que le cacao exporté par les pays de la Cemac a terminé l'année sur une mauvaise note en passant en dessous des 1000 FCFA/kg.

Selon l'Icco (l'instance faîtière du cacao mondial), cette baisse s'explique par la surproduction de cacao sur le marché international, qui est à son tour à l'origine de la baisse des cours à l'international.

Entre juin et septembre 2018, indique la Beac, les cours du cacao en dollars ont connu une légère baisse. Ces cours ont fléchi à 2,19 $/kg en septembre 2018, après 2,41 $/kg. Dans le même temps, le taux de change $/FCFA est monté à 562,6 FCFA en septembre 2018, après 561,7 FCFA en juin 2018, ce qui correspond à une appréciation de 0,1629%. Par conséquent, le prix du cacao en FCFA a enregistré une diminution de près de 8,8%, avec un prix affiché à 1234,89 FCFA en septembre 2018, contre 1354,13 FCFA/kg. Ce qui a eu un impact, entre autres, dans la zone Cemac.

Mais, reconnaît la Beac, la production cacaoyère dans la Cemac reste faible. Le Cameroun, par exemple, l'un des plus gros producteurs de la région, peine à produire 300 000 tonnes par an. A contrario, le marché du cacao est dominé par deux grands producteurs africains, que sont la Côte d'Ivoire et le Ghana. Ces deux pays contrôlent près de 60% de l'offre mondiale, avec 2,9 millions de tonnes produites en 2018 pour une production mondiale de 4,5 millions de tonnes.

Entre 2015 et 2018, les éleveurs camerounais de l'Adamaoua ont payé des rançons pour plus de 2 milliards FCFA aux preneurs d'otages

Selon l'Association Mboscuda, qui regroupe les Mbororos, une communauté de nomades au sein de laquelle l'on retrouve de grands éleveurs de bœufs, l'insécurité dans la région de l'Adamaoua, l'un des principaux bassins de production de la viande bovine au Cameroun, fait des ravages parmi les éleveurs.

« *De 2015 à 2018, une enquête menée par Mboscuda révèle que 311 personnes ont été prises en otage, 29 ont été libérées suite à l'intervention des forces de défense et des comités de vigilance. 212 otages ont eu leur liberté après paiement d'une rançon pour un montant global de 2,1 milliards de francs CFA* », a révélé Oumarou Sanda, secrétaire général national de Mboscuda, au cours d'une réunion organisée à Ngaoundéré le 12 janvier 2019, révèle le trihebdomadaire régional L'œil du Sahel.

En effet, depuis plusieurs mois, cette région de la partie septentrionale du Cameroun est prise en otage par des ravisseurs qui ciblent essentiellement des familles d'éleveurs, lesquelles sont généralement obligées de payer des rançons pour sortir leurs proches des griffes des kidnappeurs.

Selon l'Association pour la promotion de l'élevage au Sahel et en savane (Apess), ce phénomène est principalement le fait des incursions dans cette partie du Cameroun des rebelles centrafricains de la Seleka et anti-balaka, qui sévissent le long des frontières que le pays partage avec la République centrafricaine.

TRANSPORTS

Camrail a réceptionné une commande de cinq locomotives de l'américain General Electric, d'un montant de 12,3 milliards FCFA

La Cameroon Railways (Camrail), filiale du groupe Bolloré et concessionnaire du chemin de fer camerounais, a réceptionné le 17 janvier 2019 à Douala, la capitale économique du pays, un lot de cinq locomotives construites par l'américain General Electric, apprend-on de sources officielles.

Les cinq locomotives, pour lesquelles Camrail a investi une enveloppe de 12,3 milliards de francs CFA, font partie d'une commande de neuf au total, dont quatre ont été financées par l'Etat camerounais. Ce 2ème lot, apprend-on, sera livré « *dans les prochains mois* », tandis que le premier lot sera mis en service dès le mois de février 2019.

Selon le transporteur ferroviaire, ces nouvelles locomotives, acquises « *dans un contexte économique immédiat difficile, marqué par la faiblesse du marché du fret destiné au Tchad* », ont chacune une puissance de 3300 CV. Elles sont dotées de la dernière technologie, pour laquelle une dizaine de collaborateurs de Camrail a été formée aux Etats-Unis, dans les ateliers du constructeur.

Ces investissements font partie du 2ème plan quinquennal des investissements ferroviaires, dans le cadre duquel l'Etat du Cameroun s'est engagé dans le processus d'acquisition du matériel roulant destiné à la relance des activités voyageurs. Il s'agit de 25 voitures voyageurs, qui seront livrées par la société franco-coréenne CIM-SSRT, et de cinq modules autorails, à livrer par le suisse Stadler.

Le maire de Buéa offre 10 litres de carburant aux taximen, en échange du boycott des « villes mortes » lancées par les séparatistes anglophones

Afin d'inciter les propriétaires et conducteurs des taxis de ville à boycotter l'opération « villes mortes » lancée tous les lundis à l'initiative des militants séparatistes dans les régions anglophones du Cameroun, le maire de Buéa, commune du Sud-Ouest, leur offre gracieusement 10 litres de carburant.

Mais, selon nos sources, même s'ils ne boudent pas le geste de M. Ekema, les conducteurs des taxis de la ville de Buéa rechignent toujours à lancer leurs véhicules sur les routes le lundi, préférant utiliser la dotation de carburant du maire pour les autres jours.

Ces conducteurs de taxis redoutent des représailles des militants séparatistes, qui n'hésitent pas souvent à s'attaquer aux personnes et autres entreprises ne respectant pas le mot d'ordre des « villes mortes » tous les lundis.

Au Cameroun, les importateurs tchadiens disposent désormais d'une base logistique de 10 ha pour le transit de leurs marchandises

Les autorités camerounaises viennent de mettre à la disposition des importateurs tchadiens, dans l'enceinte du port de Douala, un espace de 10 hectares qui servira désormais de base logistique pour les marchandises tchadiennes en transit sur le territoire camerounais.
Il s'agit d'une mesure visant à fluidifier et à sécuriser le transit des marchandises des opérateurs économiques de ce pays voisin au sein de la plateforme portuaire la plus fréquentée du Cameroun, après les nombreuses récriminations faites à l'encontre des autorités portuaires camerounaises par les importateurs tchadiens, qui n'ont de cesse de dénoncer les tracasseries vécues au port de Douala. Lesquelles tracasseries et bien d'autres contingences, de l'aveu même des responsables du Port autonome de Douala (PAD), l'entreprise qui gère la plateforme de la capitale économique camerounaise, ont détourné plusieurs opérateurs économiques tchadiens et centrafricains du port de Douala.
En effet, apprend-on officiellement, l'attrait que les ports béninois et soudanais exercent de plus en plus sur les opérateurs économiques tchadiens et centrafricains a fait perdre au port de Douala environ 50% des parts de marché sur les marchandises à destination du Tchad et de la RCA. Mais, en dépit de cette baisse de régime des opérateurs économiques tchadiens au port de Douala, pas moins de 340 milliards de francs CFA de marchandises tchadiennes continuent de transiter chaque année au Cameroun, notamment grâce au corridor Douala-N'djamena.

Plus de 140 compagnies de transport interurbain au Cameroun exercent dans la clandestinité

Selon un communiqué rendu public le 2 janvier 2019 par le ministre camerounais des Transports, Jean Ernest Ngallé Bibehé, un moratoire de 30 jours est accordé à plus de 140 compagnies de transport interurbain, afin de se conformer à la règlementation en vigueur, sous peine de fermeture de leurs agences.
A en croire le communiqué du Ministère des transports, un audit conduit par les services de ce département ministériel dans les 10 régions du Cameroun a pu établir que ces compagnies exercent sans agréments valides et font donc de ce fait, du transport clandestin.
Parmi les sociétés de transport ainsi épinglées, l'on retrouve l'immense majorité des grandes compagnies opérant sur les grands axes routiers du pays, excepté celles desservant les deux capitales camerounaises.

ENERGIE

Au Cameroun, le Britannique Victoria Oil & Gas veut réduire sa dépendance vis-à-vis de l'électricien Eneo

En dépit de la hausse des approvisionnements d'Eneo, le concessionnaire du service public de l'électricité au Cameroun, Victoria Oil & Gas, qui livre le combustible pour le fonctionnement de la centrale de Logbaba, à travers sa filiale Gaz du Cameroun (GDC), annonce qu'elle travaille à « *la diversification de la clientèle afin de réduire la dépendance vis-à-vis d'un client unique* ».
En effet, la production de GDC est étroitement liée aux approvisionnements d'Eneo, dont la suspension du contrat de fourniture du gaz pour sa centrale de Logbaba en 2018 avait pratiquement plombé les activités de GDC.
Le renouvellement de ce contrat en décembre 2018 avait soulagé les responsables de GDC, qui ambitionnent désormais d'étoffer le portefeuille clients de l'entreprise qui, depuis le début de l'année 2019, affiche officiellement une production journalière d'au moins 8,5 millions de pieds cubes par jour.

La Société nationale de transport de l'électricité confirme qu'elle a accueilli 230 employés venus de chez Eneo

L'une des informations majeures à l'issue du conseil d'administration de la Société nationale de transport de l'électricité (Sonatrel), tenu à Yaoundé le 29 décembre dernier, concerne le personnel.
En effet, indique le communiqué final des travaux signé par Gaston Eloundou Essomba, le président du conseil d'administration, la Sonatrel a « *approuvé le transfert du personnel transport d'Eneo* [le concessionnaire du secteur de l'électricité] *à la Sonatrel* ». Ce transfert est conforme au protocole d'accord signé le 24 novembre 2017 entre la Société à capitaux publics et Eneo, filiale camerounaise d'Actis, qui s'occupait jadis de ce pan du marché. La Sonatrel a ainsi accueilli environ 230 personnes. Ces employés conservent le même niveau de rémunération et les mêmes avantages et acquis chez Eneo.
L'Etat du Cameroun a consacré le retrait du transport d'électricité à Eneo le 31 décembre 2018. Ainsi, la Sonatrel, créée en 2015 avec l'apport de la Banque mondiale, est opérationnelle depuis le 1er janvier 2019.
Dans sa phase d'activité effective, cette société publique va finaliser le plan directeur de production, transport et distribution, d'ici juin 2019.

L'hôpital de district de Bangangté, dans l'ouest du Cameroun, sera bientôt éclairé au solaire

80% d'autonomie en énergie électrique. C'est l'objectif visé par le projet de construction d'une mini-centrale solaire en gestation à l'hôpital de district de Bagangté, dans la région de l'ouest du Cameroun. Cet investissement est réalisé dans le cadre du projet baptisé « Femme et énergie durable » qui bénéficie du partenariat technique et financier de l'Association internationale des maires francophones (Aimf), de la Fondation Veolia et de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe).

Piloté au Cameroun par un réseau de femmes maires ayant à sa tête Célestine Keutcha Courtes, maire de Bagangté, nouvellement promue au poste de ministre de l'Habitat et du Développement urbain, le projet « Femme et énergie durable » implémente également un projet d'électrification au solaire de cinq communes camerounaises dirigées par des femmes. Il s'agit des communes de Mayo-Oulo dans la région du Nord ; de Mbengwi dans le Nord-Ouest ; d'Angossas dans la région de l'Est ; d'Afanloum dans la région du Centre ; et de Mintom dans la région du Sud. Selon nos sources, les deux premières communes vont bénéficier de l'installation de réseaux respectifs de 40 et 30 lampadaires solaires, tandis que trois mini-centrales photovoltaïques seront construites dans les trois dernières communes susmentionnées. Coût total de l'investissement : environ 150 millions de francs CFA. Pour rappel, le solaire, l'éolien et la biomasse sont les parents pauvres du mix énergétique camerounais, dans lequel ces formes d'énergies représentent seulement 1%, officiellement.

Face à ses ennuis financiers, le Marocain Platinum Power pourrait abandonner le projet de la centrale de Makay (400 MW)

La centrale hydroélectrique de Makay, d'une capacité de production de 400 MW, qu'envisageait de construire la société de droit marocain Platinum Power dans le département du Nyong-Ekellé, région du Centre du Cameroun, pourrait ne plus jamais voir le jour. Et pour cause, révèle la presse marocaine, Platinum Power, « *pionnier et poids lourd du secteur de la production privée d'électricité à base d'énergies renouvelables au Maroc, risque de mettre la clef sous le paillasson* », puisqu'elle « *vit probablement ses dernières heures* ».

En effet, apprend-on, les retards pris par ce développeur de projet de production d'énergie électrique dans l'étape de développement (bouclage des financements puis début des travaux de construction) de deux projets au Cameroun et en Côte d'Ivoire, ont « *saigné la trésorerie*» de Platinum Power. Les difficultés financières auxquelles est désormais confrontée cette entreprise sont telles que, apprend-on, « *les salaires ne sont pas payés depuis plusieurs mois, les filiales camerounaises et ivoiriennes sont pratiquement à l'arrêt, et aucun projet de réinjection d'argent frais n'est pour l'instant sur la table* ».

La seule issue pour une sortie de crise de cette entreprise, qui revendiquait « *un pipeline de près de 1 000 MW de projets hydroélectriques, éoliens et solaires* » au Maroc, en Côte d'Ivoire, au Cameroun et au Sénégal est, analysent nos sources, un accord de refinancement avec son actionnaire majoritaire, qui n'est autre que le Fonds d'investissements américain Brookstone Partners, basé à New-York.

Pour rappel, c'est le 1er juillet 2015 à Yaoundé, la capitale camerounaise, que l'Etat du Cameroun et la société marocaine Platinum Power avaient conclu un accord-cadre pour le développement, le financement, la construction et l'exploitation du complexe hydroélectrique de Makay, ainsi que les infrastructures de transport d'électricité y associées. Le closing financier du projet avait été annoncé pour le 3ème trimestre de l'année 2018.

La centrale hydroélectrique de Makay, selon les prévisions officielles, devait être mise en service à la fin de l'année 2020, permettant « *un accès à l'électricité en faveur d'une population supplémentaire de 6 millions de personnes* ». Pour ce faire, depuis avril 2017, Platinum Power avait d'ores et déjà conclu un contrat de vente d'énergie avec Eneo, le concessionnaire du service public de l'électricité au Cameroun, contrôlé par le fonds d'investissement britannique Actis.

INDUSTRIE

Jean Paul Simo Njonou nommé au poste de directeur général de la Sonara, la raffinerie de pétrole publique camerounaise

Au sortir d'un conseil d'administration de la société nationale de raffinage (Sonara), tenu le 14 janvier 2019 à Limbe, dans la région du Sud-Ouest, Jean Paul Simo Njonou a été nommé au poste de directeur général de la Sonara, l'unique raffinerie de pétrole du Cameroun.
Le nouveau promu connaît bien l'entreprise qu'il va désormais diriger, puisqu'il siégeait au sein de son conseil d'administration comme représentant de la Présidence de la République, où il officiait jusqu'ici en qualité de chargé de mission.
Jean Paul Simo Njonou remplace à ce poste Ibrahim Talba Malla, nommé ministre des Marchés publics à la faveur du réaménagement gouvernemental survenu le 4 janvier 2019.
Parmi les principaux défis que devra relever le nouveau Dg de la Sonara, figure en bonne place le parachèvement du projet de modernisation de l'entreprise, avec notamment l'acquisition d'un hydrocraqueur pouvant permettre de raffiner le brut produit localement.
Le conseil d'administration a également désigné Ndoh Bertha Bakata, conseillère spéciale dans les services du Premier ministre, au poste de présidente du conseil d'administration de cette entreprise. Par ailleurs présidente du Bakassi Developement Program, qui vise à viabiliser la péninsule de Bakassi, Ndoh Bertha Bakata remplace à la tête du conseil d'administration de la Sonara, l'ancien gouverneur John Ebong Ngolle.

TIC & TELECOM

Le Cameroun classé 10ème marché africain dans le domaine du e-commerce (CNUCED)

Dans son rapport 2018 sur l'indice du e-commerce en Afrique, document rendu public lors de la Semaine africaine du commerce électronique qui s'est déroulée à Nairobi (Kenya) du 10 au 14 décembre 2018, la Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement (Cnuced) révèle que le Cameroun est désormais le 10ème marché africain du commerce électronique.

Unique pays d'Afrique centrale à figurer dans le top 10, le Cameroun doit son classement à des scores tous supérieurs à la moyenne africaine sur les quatre critères autour desquels s'est articulée l'élaboration de ce classement, révèle le rapport de la Cnuced. Il s'agit, apprend-on, du nombre d'acheteurs en ligne, du niveau de sécurité des serveurs, de la facilité de paiement et de la facilité de livraison.

Selon les experts, à travers ce classement, le Cameroun récolte ainsi le fruit de la forte pénétration des smartphones au sein de la population. En effet, selon une étude du Français Mediamétrie, le taux de pénétration des smartphones au Cameroun est passé de 68% en 2013 à 72% en 2016. Cette réalité a contribué à booster le commerce électronique dans la mesure où, révèle une récente étude du e-commerçant Jumia, 65% des commandes en ligne au Cameroun se font à partir des téléphones portables.

A l'origine du rang qu'occupe le Cameroun dans le hit-parade du e-commerce africain en 2018, se trouve également la progression fulgurante du taux de pénétration de l'Internet dans le pays ces dernières années (de 2% à plus de 20% au cours des 10 dernières années). Pour preuve, apprend-on, 23% des Camerounais utilisent l'Internet, pendant que les trois quarts de la population d'Afrique n'ont pas encore accès à cet outil.

Mais au-delà de ces réalités structurelles sur le développement des TIC au Cameroun, le e-commerce dans le pays doit son essor à l'arrivée des opérateurs internationaux tels que Jumia, qui domine le marché local depuis le lancement de ses activités dans le pays en 2013. Bien plus que des concurrents tels qu'Afrimalin ou encore les innombrables sites locaux de vente en ligne, Jumia a développé ces dernières années, des partenariats avec certaines grandes surfaces, des opérateurs du transport et de la logistique, et surtout des entreprises bénéficiant d'un bon maillage du territoire national ; toutes choses qui ont permis au leader africain du e-commerce d'élargir son réseau de distribution au Cameroun.

La dynamique observée dans le e-commerce dans le pays est telle que le gouvernement camerounais veut en faire une source de recettes publiques. En effet, en 2018, la Direction générale des douanes a signé avec Jumia, une convention visant non seulement à accorder à cet opérateur des facilités pour le dédouanement des colis importés pour le compte de ses clients, mais aussi à permettre à la douane de collecter les taxes sur les produits importés après leur achat en ligne sur la plateforme de Jumia.

TOP 10 DU E-COMMERCE EN AFRIQUE

1. Maurice
2. Nigeria
3. Afrique du Sud
4. Tunisie
5. Maroc
6. Ghana
7. Kenya
8. Ouganda
9. Botswana
10. Cameroun

SERVICES

La KfW veut financer des projets camerounais à hauteur de 3 millions € dans le cadre de l'Initiative compétences pour l'Afrique

La Banque allemande de développement KfW est disposée à financer de grands projets d'investissement au Cameroun dans le secteur de la formation professionnelle et le développement des compétences. Ces projets peuvent être soumis par les institutions/autorités de formation camerounaise, en partenariat avec le secteur privé.
Dans cette veine, le représentant de la banque allemande de développement au Cameroun, Robert Mba, en compagnie du ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle, Issa Tchiroma Bakary, a lancé le 17 janvier à Yaoundé, un appel à propositions dans le cadre du guichet 1 du mécanisme de financement de l'Initiative compétences pour l'Afrique (SIFA).
Selon les explications fournies par Robert Mba, les projets sélectionnés dans ce guichet de financement recevront une subvention pouvant aller jusqu'à 3 millions d'euros (près de 2 milliards FCFA). Les soumissionnaires gagnants devront apporter une contrepartie de 10% du coût total du projet.
Le mécanisme de financement SIFA est actuellement mis en œuvre par l'Agence de développement de l'Union africaine, sur financement de l'Allemagne à travers la KfW. Actuellement, les pays participants à ce mécanisme sont : l'Afrique du Sud, le Cameroun, l'Ethiopie, le Kenya, le Nigeria, le Togo et la Tunisie.

La Chinoise Boom Lign devant monter des véhicules à Kribi va injecter 1,8 milliard FCFA dans la Ligue de football professionnel

Après le récent retrait de l'opérateur des télécoms MTN Cameroun, le président de la Ligue de football professionnel du Cameroun (LFPC) informe de l'arrivée d'un nouveau sponsor. Il s'agit de l'entreprise chinoise Boom Lign.
« *D'autres sponsors frappent à la porte de la Ligue. Il y a notamment l'entreprise chinoise Boom Lign qui doit monter les véhicules à Kribi. Elle ambitionne d'injecter 1,8 milliard FCFA, dont 810 millions seront disponibles à la fin du mois en cours* [janvier 2019] », déclare Pierre Semengue dans une interview parue le 23 janvier 2019 dans le quotidien à capitaux publics Cameroon tribune.
En dehors de l'entreprise chinoise dont on attend toujours le lancement des activités dans la cité balnéaire de Kribi, depuis quelques années, M. Semengue indique qu'une autre structure engagée dans le pari sportif, une fois installée, pourra verser 800 millions FCFA. « *Nous attendons également les petits calibres qui nous donneront 10 millions FCFA ici, 20 millions là. C'est tout ça qui va renflouer les caisses de la Ligue* », affirme le président de la LFPC.
Le 11 mai 2017, MTN Cameroun s'était engagé à financer la LFPC sur une période de 3 ans. MTN avait pris l'engagement d'investir 1 milliard FCFA chaque année, pendant 3 ans,

dans la Ligue camerounaise de football. Ce contrat ayant été rompu, la Ligue attend une prime de bonne séparation de 210 millions FCFA de son ex-sponsor.

LEADER DU MOIS

A 34 ans, le Camerounais Philippe Wobiwouo devient le directeur Afrique de la multinationale espagnole Btd

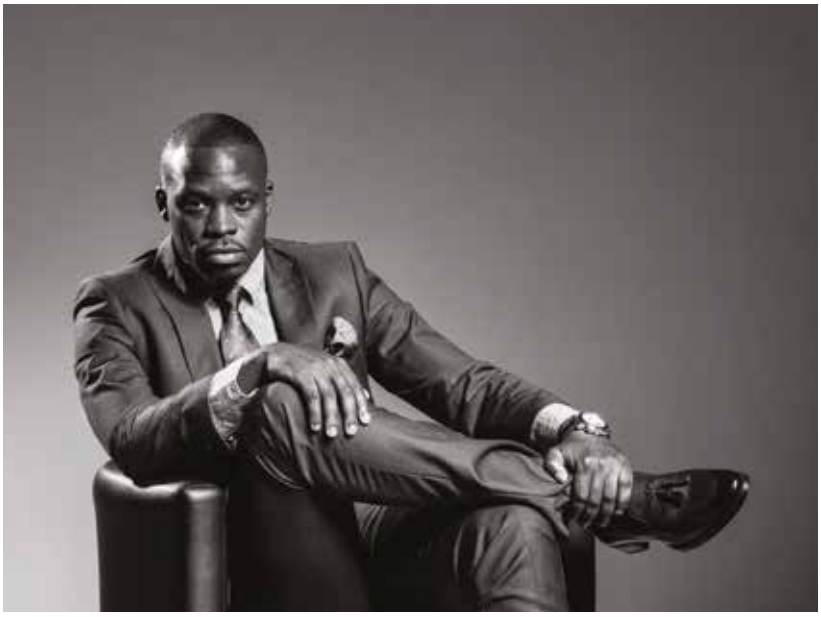

Diplômé en marketing et commerce international de l'European School of Economics de Milan, Philippe Wobiwouo conduira désormais toutes les activités en Afrique de Btd.

Depuis le 21 décembre 2018, la direction Afrique de la multinationale espagnole Btd est pilotée par le Camerounais Philippe Wobiwouo, âgé de 34 ans, a annoncé la firme dans un communiqué officiel. A partir de Madrid, ce dernier conduira toutes les activités en Afrique de cette entreprise spécialisée dans le montage et la gestion des projets dans les secteurs de l'eau, de la santé et de la formation professionnelle. « *Sa direction aura pour mission d'ouvrir et de consolider de nouveaux marchés en Afrique, pour que Btd puisse y être plus présent et avec fermeté* », précise Andrés Llorden Janez, le président du groupe espagnol. Pour atteindre cet objectif, apprend-on, Btd compte ouvrir 5 à 7 bureaux en Afrique noire francophone, dans les trois prochaines années, principalement en Côte d'Ivoire et au Sénégal. Avant cette promotion à la tête de la direction Afrique de Btd, Philippe Wobiwouo, diplômé en marketing et commerce international de l'European School of Economics de Milan, en Italie, dirigeait la filiale camerounaise de Btd (couvrant également le Gabon et la Guinée équatoriale), qui est notamment impliquée dans des projets d'adduction d'eau potable dans les villes d'Edéa et de Bertoua.

> Btd compte ouvrir 5 à 7 bureaux en Afrique noire francophone, dans les trois prochaines années, principalement en Côte d'Ivoire et au Sénégal.

Avant son arrivée chez Btd au cours de l'année 2015, Philippe Wobiwouo dirigeait Push&Buzz, une société spécialisée dans l'agroalimentaire, dont il est cofondateur. Mais auparavant, le tout nouveau directeur Afrique de Btd aura fait ses armes dans de nombreuses entreprises, dont le constructeur routier et hôtelier espagnol B3IS.

Brice R. Mbodiam

Participez à l'édification du Cameroun de demain

Chaque mois, découvrez les avancées économiques du Cameroun

Les magazines *Investir au Cameroun* et *Business in Cameroon* sont offerts gratuitement

- Ambassades et relais diplomatiques du Cameroun
- Salons VIP des aéroports de Paris, Londres, Bruxelles, Zurich et Frankfurt
- Salons des compagnies d'affaires du Bourget
- En Business Class sur Brussels Airlines
- Dans les ministères et hôtels d'affaire du Cameroun

IL Y A DU SERVICE DANS L'AIR

La valeur n'attend pas le nombre des années. 2 ans au compteur, un personnel hautement qualifié, des appareils régulièrement révisés, des valeurs , une vision, un sourire, l'étoile du Cameroun est bel et bien lancée sur sa trajectoire. Voyagez sereins, voyagez Camair-co.

Une nation, une compagnie, une étoile. Camair-co.

www.camair-co.cm

Camair-Co

L'étoile du Cameroun